

Filière internat

Composante
Santé

Présentation

Description

Pour accéder au 3^{ème} cycle spécialisé des études de Pharmacie, les étudiant.e.s doivent réussir le concours national d'internat en Pharmacie organisé chaque année par le Centre National de Gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière. Ils peuvent y concourir au titre de deux années parmi les trois années qui suivent celle pendant laquelle ils ont subi avec succès les épreuves sanctionnant le DFASP1.

Les lauréats sont appelés à formuler leur choix, selon leur rang de classement, de la spécialité, de la région et du centre hospitalier universitaire (CHU) de rattachement. Le nombre de places disponibles est publié chaque année,

Le 3^{ème} cycle spécialisé des études de Pharmacie comporte 3 grandes spécialités : pharmacie hospitalière, biologie médicale et innovation pharmaceutique et recherche, et est constitué de trois phases : phase socle (4 semestres), phase d'approfondissement (2 semestres) et phase de consolidation (2 semestres). La préparation de chaque diplôme d'études spécialisées est placée, dans chaque région, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur chargé de coordonner l'organisation de l'enseignement théorique et des formations pratiques.

Le diplôme d'études spécialisées de pharmacie est délivré aux internes ayant :

1. Effectué la durée totale d'internat
2. Satisfait au contrôle des connaissances théoriques
3. Accompli et validé la formation pratique
4. Soutenu avant la fin de la phase d'approfondissement, une thèse d'exercice conduisant au diplôme d'Etat de docteur en pharmacie selon les mêmes modalités que la thèse d'exercice décrite pour le cycle court.
5. Présenté leur mémoire, avant la fin de la phase de consolidation, devant un jury composé d'au moins 4 membres dont au moins un des membres est enseignant des disciplines couvertes par le DES dans une UFR dispensant des formations pharmaceutiques



et titulaire de l'HDR, 2 enseignants titulaires hospitalo-universitaires de la spécialité, 1 pharmacien praticien hospitalier...Au moins deux membres du jury sont spécialistes du domaine concerné par le mémoire.